

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

438^{ème} REUNION

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

27 MAI 2014

PSC/PR/BR.(CDXXXVIII)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 438^{ème} réunion tenue le 27 mai 2014, a suivi une communication faite par le Commissaire aux Affaires politiques de la Commission de l'UA sur les développements relatifs aux élections organisées en République du Malawi, République de Guinée-Bissau, République Algérienne Démocratique et Populaire et République d'Afrique du Sud .

Le Conseil s'est félicité de la communication du Département des Affaires politiques sur les élections au Malawi, en Guinée-Bissau, en Algérie et en Afrique du Sud, et a félicité les peuples et les dirigeants politiques des pays concernés pour avoir tenu des élections pacifiques dans leurs pays respectifs. Le Conseil a noté que la conduite pacifique de ces élections est une démonstration claire de l'engagement des États membres à respecter les principes de l'Union africaine, énoncés dans la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance.

Faisant sien des sentiments de la Présidente de la Commission de l'Union africaine dans son communiqué du 25 mai, le Conseil a félicité les Malawites pour les élections tenues le 20 mai 2014 et pour la paix et la tranquillité qui ont prévalu à ce jour, malgré certaines difficultés en particulier les retards dans le traitement des résultats. Le Conseil a demandé aux Malawites, aux partis politiques et aux candidats de faire preuve de calme et de permettre à la Commission électorale du Malawi (MEC) d'achever le processus de dépouillement et de respecter dûment la loi.

Le Conseil a demandé à toutes les parties prenantes au Malawi de s'abstenir de toute action qui pourrait alimenter le conflit et la violence et compromettre les élections conduites pacifiquement et de demander un recours à la justice en cas de différend électoral, afin d'éviter les cas de violences post-électorales.

Le Conseil s'est félicité de la conduite pacifique, libre, juste et transparente de l'élection en Guinée-Bissau et a félicité le peuple, les dirigeants politiques et la Commission électorale nationale de la Guinée-Bissau à cet effet.

Le Conseil a souligné la nécessité pour l'UA, avec l'appui des organisations internationales et toutes les autres parties prenantes de manifester leur solidarité au nouveau Gouvernement de la Guinée-Bissau et de soutenir de manière durable, la mise en œuvre des réformes de stratégies clés, la reconstruction et le développement économiques, afin d'assurer leur succès à moyen et à long terme.

Le Conseil a félicité le peuple et les dirigeants politiques d'Algérie d'avoir tenu des élections présidentielles pacifiques et transparentes, le 17 avril 2014. Le Conseil a félicité le Président Abdelaziz Bouteflika pour sa réélection écrasante, ce qui reflète la volonté du peuple algérien.

Le Conseil a félicité le peuple et les dirigeants politiques de l'Afrique du Sud d'avoir organisé des élections démocratiques, crédibles et transparentes, le 7 mai 2014, qui ont constitué un jalon important pour l'Afrique du Sud et ont marqué le 20^{ème} anniversaire des premières élections démocratiques du pays, et les premières élections après le décès de l'ancien Président Nelson Mandela, au cours desquelles le Président Jacob Zuma a été réélu. Par ailleurs, le Conseil a félicité le Président Jacob Zuma pour sa réélection en tant que Président de l'Afrique du Sud pour un deuxième mandat.

Le Conseil a réitéré la nécessité pour les États membres qui n'ont pas ratifié la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, qui est entrée en vigueur, le 15 février 2012, de prendre des mesures nécessaires pour le faire, et de respecter scrupuleusement tous les instruments pertinents de l'UA régissant les élections démocratiques sur le continent.

Le Conseil a décidé de rester saisi de la question.